# TOUS ACTEURS DE LA PRÉVENTION

# Participez à la démarche ICOPE!

#### Pour quoi?

Pour repérer précocement les facteurs de perte d'autonomie.

#### **Auprès** de qui?

Les personnes de 60 ans et **plus** autonomes et à domicile.

#### Comment?

Avec l'application **ICOPE** Monitor



## **EN PRATIQUE:**



### Repérage

Test des 6 fonctionnalités avec l'application \_/\_ icope monitor (

Test d'une durée de 10 min rémunéré 18€, ou en auto-repérage par le participant lui-même.











Évaluation approfondie avec la personne par un professionnel de santé formé.



### Création d'un parcours de santé personnalisé

Réalisé par le même professionnel que l'évaluation qui propose un programme d'actions adapté au senior en concertation avec son médecin traitant.

Rémunérée 21€ par entretien motivationnel.



Suivi du parcours par le professionnel de santé.



#### POUR QUELS PROFESSIONNELS?

Tout professionnel de santé, du secteur social ou médico-social qui accompagne des seniors de plus de 60 ans à domicile (habitat intermédiaire inclus) pour la promotion du test et l'appui à sa réalisation.

Pour l'étape

Le financement des étapes du parcours ICOPE est assuré à titre expérimental par le DAC sous réserve d'une convention signée.

Les professionnels de santé libéraux (infirmiers, médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeutes...) qui souhaitent s'investir pour la réalisation du parcours, du repérage à l'élaboration du plan de prévention doivent se former à la méthode d'accompagnement et à l'utilisation des outils ICOPE.

Pour les étapes





Pour en savoir plus sur la démarche ICOPE, contactez le DAC de la Vienne : fragilite@dac-86.fr

Rémunéré 53€ par évaluation.





# TOUS ACTEURS DE LA **PRÉVENTION**

# Participez à la démarche ICOPE!

#### Pour quoi?

Pour repérer précocement les facteurs de perte d'autonomie.

#### **Auprès** de qui?

Les personnes de 60 ans et **plus** autonomes et à domicile.

#### Comment?

Avec l'application **ICOPE** Monitor



# **EN PRATIQUE:**



### Repérage

Test des 6 fonctionnalités avec l'application \_/\_ icope



Test d'une durée de 10 min rémunéré 18€, ou en auto-repérage par le participant lui-même.















# Évaluation

Évaluation approfondie avec la personne par un professionnel de santé formé.

Rémunéré 53€ par évaluation.

# TOUS ACTEURS DE LA PRÉVENTION

# Participez à la **démarche ICOPE**!

#### Pour quoi?

Pour repérer précocement les facteurs de perte d'autonomie.

#### **Auprès** de qui?

Les personnes de 60 ans et **plus** autonomes et à domicile.

#### Comment?

Avec l'application **ICOPE** Monitor



# **EN PRATIQUE:**



### Repérage

Test des 6 fonctionnalités avec l'application \_ icope



Test d'une durée de 10 min rémunéré 18€, ou en auto-repérage par le participant lui-même.













Évaluation approfondie avec la personne par un professionnel de santé formé.

Rémunéré 53€ par évaluation.



## Création d'un parcours de santé personnalisé

Réalisé par le même professionnel que l'évaluation qui propose un programme d'actions adapté au senior en concertation avec son médecin traitant.

Rémunérée 21€ par entretien motivationnel.

Suivi du parcours par le professionnel de santé.



#### POUR QUELS PROFESSIONNELS?

Tout professionnel de santé, du secteur social ou médico-social qui accompagne des seniors de plus de 60 ans à domicile (habitat intermédiaire inclus) pour la promotion du test et l'appui à sa réalisation.

Pour l'étape

Le financement des étapes du parcours ICOPE est assuré à titre expérimental par le DAC sous réserve d'une convention signée.

Les professionnels de santé libéraux (infirmiers, médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeutes...) qui souhaitent s'investir pour la réalisation du parcours, du repérage à l'élaboration du plan de prévention doivent se former à la méthode d'accompagnement et à l'utilisation des outils ICOPE.

Pour les étapes



Pour en savoir plus sur la démarche ICOPE, contactez le DAC de la Vienne : fragilite@dac-86.fr Création d'un parcours de santé personnalisé

Réalisé par le même professionnel que l'évaluation qui propose un programme d'actions adapté au senior en concertation avec son médecin traitant.

Rémunérée 21€ par entretien motivationnel.

Suivi du parcours par le professionnel de santé.



#### POUR QUELS PROFESSIONNELS?

Tout professionnel de santé, du secteur social ou médico-social qui accompagne des seniors de plus de 60 ans à domicile (habitat intermédiaire inclus) pour la promotion du test et l'appui à sa réalisation.

Pour l'étape

Le financement des étapes du parcours ICOPE est assuré à titre expérimental par le DAC sous réserve d'une convention signée.

Les professionnels de santé libéraux (infirmiers, médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeutes...) qui souhaitent s'investir pour la réalisation du parcours, du repérage à l'élaboration du plan de prévention doivent se former à la méthode d'accompagnement et à l'utilisation des outils ICOPE.

Pour les étapes





Pour en savoir plus sur la démarche ICOPE, contactez le DAC de la Vienne : fragilite@dac-86.fr









